

VILLE DE  
SAINT MÉDARD  
EN JALLES



## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

### BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022. BUDGET ANNEXE DES LOGEMENTS SOCIAUX DORDINS. ADOPTION

#### Séance du 29 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

#### Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, M Tartary, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Deau, Mme Bernier, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Hélaudais, Mme Guillot

#### Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Cristofoli à Mme Marenzoni  
Mme Fize à Mme Canouet  
Mme Berbis à Mme Feytout-Perez  
M Grémy à M Cases  
Mme Ersin à Mme Pouban  
Mme Vaccaro à M Mangon  
M Acquaviva à M Augé

Secrétaire de séance : M Pascal Tartary.

La séance est ouverte,

Délibération du : 29 juin 2022  
Rendue exécutoire le : 1 juillet 2022  
Publiée le : 1 juillet 2022

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

# Délibération du conseil municipal

Séance du 29 juin 2022

## BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022. BUDGET ANNEXE DES LOGEMENTS SOCIAUX DORDINS. ADOPTION

M Bernard Cases, Adjoint au Maire délégué Finances, ressources humaines et population, présente le rapport suivant.

Considérant l'instruction budgétaire et comptable M14,  
Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2022 du Budget Annexe des logements sociaux allée Dordins adopté par délibération n° DG21\_153 du Conseil Municipal du 15 décembre 2021,  
Le Budget Supplémentaire du Budget Annexe des logements sociaux allée Dordins pour l'exercice 2022 s'équilibre comme suit :

	Chapitres budgétaires	Dépenses		Chapitres budgétaires	Recettes	
		Réelles	Ordre		Réelles	Ordre
Fonctionnement	011 – Charges à caractère général	41 730,57				
	<b>Total</b>	<b>41 730,57</b>	<b>0,00</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				002 – Résultat reporté	41 730,57	
	<b>Total de la section de fonctionnement</b>	<b>41 730,57</b>		<b>Total de la section de fonctionnement</b>	<b>41 730,57</b>	
Investissement						
	<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total de la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>Total de la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	
	<b>Total du BS 2022</b>	<b>41 730,57</b>		<b>Total du BS 2022</b>	<b>41 730,57</b>	

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,**

**Adopte**, tel qu'annexé à la présente délibération, le Budget Supplémentaire du Budget Annexe des logements sociaux allée Dordins pour l'exercice 2022 qui s'équilibre comme ci-dessus.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **31 POUR, 0 CONTRE et 8 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles  
le 29 juin 2022  
pour expédition conforme  
Le maire,



**Stéphane Delpeyrat**



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)**

**Utilisateur : Desrosier Céline**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG22_090
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022. BUDGET ANNEXE DES LOGEMENTS SOCIAUX DORDINS. ADOPTION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique :	033-213304496-20220629-DG22_090-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20220629-DG22_090-DE-1-1_0.xml	text/xml	944
Nom original :		
DG22_090.pdf	application/pdf	518848
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20220629-DG22_090-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	518848

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2022 à 10h12min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2022 à 10h12min48s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2022 à 10h12min58s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 juillet 2022 à 10h13min05s	Reçu par le MI le 2022-07-01